

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération, www.mulhouse-alsace.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le 21 mars 2023)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION SÉANCE DU 27 MARS 2023 À 17 H 30 Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 102 élus en exercice : 52 élus présents.

PRESENTS (76) : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHEL, M. BEHE, M. BERGDOLL, M. BEYAZ, M. BITSCHENE (jusqu’au point 21° compris), M. BLANQUIN, Mme BONI DA SILVA (jusqu’au point 19° compris), Mme BUCHERT, M. BUX (jusqu’au point 29° compris), M. CAUSER, M. CHAPATTE, M. COLOM, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUSSOURD, Mme EL HAJJAJI, M. ENGASSER (à partir du point 8° et jusqu’au point 23° compris), M. FUCHS, M. GERARDIN (jusqu’au point 32° compris), Mme GERRER, M. GIRONA, Mme GOBILLON (à partir du point 8°), M. GOEPFERT, Mme GOLDSTEIN (à partir du point 4° et jusqu’au point 25° compris), M. HARTMANN, M. HILLMEYER (jusqu’au point 32° compris), M. HOMÉ, M. HORTER (jusqu’au point 35° compris), Mme HOTTINGER, M. JORDAN, M. JULIEN, M. JUNG, Mme KEMPF, M. KRZEMINSKI, M. LAUGEL, M. LECONTE, Mme LIERMANN, M. LIPP, M. LOGEL, Mme LUTZ, M. MENSCH (jusqu’au point 28° compris), M. METZGER (jusqu’au point 10° compris), Mme MIMAUD (jusqu’au point 19° compris), M. MINERY, M. MOR, Mme MOTTE, M. NEUMANN (jusqu’au point 33° compris), M. OBERLIN, M. ONIMUS, M. PAUVERT, M. PULEDDA, M. QUIN, Mme RAPP, Mme RENCK, M. RICHARD, M. RIFF, Mme RISSER (à partir du point 4°), Mme RITZ (jusqu’au point 23° compris), M. SALZE, Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER, Mme SCHWEITZER (à partir du point 4°), M. SIMEONI, Mme SORNIN, M. STEGER (jusqu’au point 27° compris), M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI (jusqu’au point 23° compris), M. TRIMAILLE (jusqu’au point 22° compris), M. VIOLA (à partir du point 4°), M. WEISBECK, M. WOLFF, Mme ZELLER et M. ZIMMERMANN.

EXCUSES / ABSENTS (5) : Mme BOUAMAIED, Mme FAUROUX-ZELLER, Mme MATHIEU-BECHT, Mme MEHLEN et Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK.

PROCURATIONS (21) : M. BECHT à Mme BAECHEL, M. BELLONI à M. BEHE, Mme BOESCH à M. NEUMANN, M. BOUILLÉ à Mme SORNIN, M. CHÉRAY à M. LECONTE, Mme CORNEILLE à Mme RAPP, M. D'ORELLI à M. BEYAZ, M. EHRET à M. ONIMUS, Mme GOETZ à Mme BUCHERT, M. GREILSAMMER à M. RICHARD, M. GUTH à M. LOGEL, M. HAGENBACH à Mme ZELLER, Mme HERZOG à M. GERARDIN, Mme JENN à M. SCHILDKNECHT, Mme LOISEL à M. JUNG, Mme LUTOLF-CAMORALI à M. WEISBECK, Mme MEYER à Mme TALLEUX, M. NICOLAS à M. COUCHOT, Mme PAUGAM à Mme EL HAJJAJI, M. RICHE à Mme GERRER et Mme SUAREZ à Mme MOTTE.

Procurations temporaires : Mme BONI DA SILVA à M. OBERLIN (à partir du point 20°) et Mme MIMAUD à M. BUX (à partir du point 20°).

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1° | Désignation du secrétaire de séance |
| | M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 2° Procès-verbal | Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2023 (3412) |
| | Le procès-verbal du 30 janvier 2023 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 3° Projet de délibération n°964C | Information du Conseil d'agglomération sur les délibérations et décisions prises par délégation (3412) |
| | Le Conseil d'agglomération prend acte des délibérations et décisions prises par délégation. |

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Enseignement supérieur

- | | |
|----|---|
| 4° | Projet de convention partenariale stratégique Mulhouse Alsace Agglomération - Université de Haute Alsace 2030 (521/5.7.9/1028C) |
| | La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- Emploi

- 5° Projet de délibération n°995C Emploi - Association E2C 68 (Ecole de la deuxième chance) - attribution d'une subvention pour l'année 2023 (522/7.5.6/995C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 6° Projet de délibération n°996C Association REAGIR : attribution de la subvention 2023 (522/7.5.6/996C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 7° Projet de délibération n°997C Association Sémaphore Mulhouse Sud Alsace : attribution de la subvention 2023 (522/7.5.6/997C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 8° Projet de délibération n°998C Emploi : association Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne (MEF Mulhouse Sud Alsace) : attribution d'une subvention pour l'année 2023 (522/7.5.6/998C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Attractivité, développement touristique et culturel

- 9° Projet de délibération n°946C Association Cité du Train, patrimoine SNCF : subvention de fonctionnement 2023 (513/7.5.6/946C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 10° Projet de délibération n°947C Association de gestion du Musée de l'impression sur étoffes : subvention de fonctionnement 2023 (513/7.5.6/947C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

11° Projet de délibération n°948C Association de gestion du Musée National de l'Automobile collection Schlumpf : subvention de fonctionnement 2023 (513/7.5.6/948C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

12° Projet de délibération n°1014C Taxe de séjour : modalités d'application pour 2024 (511/7.10.5/1014C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

13° Projet de délibération n°999C Approbation de l'avenant numéro 2 à la convention d'organisation du financement des mesures foncières prévues par le Plan de Prévention des Risques Technologiques de la société EPM à Illzach (533/8.4/999C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

14° Projet de délibération n°967C Adhésion de Mulhouse Alsace Agglomération au CEREMA (5300/8.4/967C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

15° Projet de délibération n°1011C Transferts et créations de crédits (311/7.1.2/1011C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Administration générale

16° Projet de délibération n°1031C Transfert de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » à l'échelle intercommunale (401/5.7.6/1031C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 17° Projet de délibération n°839C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein des organismes et associations divers : modification (3412/5.3.4/839C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 18° Projet de délibération n°987C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein du syndicat intercommunal de la Région Mulhousienne (SIVOM) : modification (3412/5.3.3/987C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 19° Projet de délibération n°1012C Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach : désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au comité syndical (3412/5.3.4/1012C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 20° Projet de délibération n°989C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein du comité syndical du syndicat mixte de l'III : modification (3412/5.3.3/989C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 21° Projet de délibération n°985C Rapport d'activité 2022 du Conseil de développement de Mulhouse Alsace Agglomération (0611/5.7.9/985C)
- Le Conseil d'Agglomération prend acte de la présentation du rapport d'activité 2022 joint à la présente délibération.
- 22° Projet de délibération n°1024C Contrat de Territoire avec la Collectivité européenne d'Alsace : approbation du contrat (06/7.5.8/1024C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Environnement et énergie

- 23° Projet de délibération n°919C Plan Climat - renouvellement du Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale (401/7.5.5/919C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 24° Projet de délibération n°1005C Biodiversité et environnement - approbation du programme d'actions 2023 et versement de subventions de Mulhouse Alsace Agglomération (401/7.5/1005C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 25° Projet de délibération n°1006C Biodiversité et environnement - concours « Projet coup de cœur des citoyens - Biodiversité 2023 » (401/7.5/1006C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Transport

- 26° Projet de délibération n°951C Gratuité des transports en commun pour les Mulhousiens âgés de 65 ans et plus (5411/7.6/951C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 27° Projet de délibération n°769C ALSA+ : avenant 6 à la convention (5400/5.7.9/769C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 28° Projet de délibération n°1001C Tarification des titres de transports urbains Soléa et Domibus (5411/7.10.5/1001C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

29° Projet de délibération n°1008C Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion des transports urbains de l'agglomération mulhousienne : engagement de la procédure (5400/1.2.1/1008C)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

30° Projet de délibération n°1002C Covoiturage : attribution d'une aide financière (5411/7.5/1002C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Eau

31° Projet de délibération n°927C Délégation de la compétence eau - convention de mandat de facturation avec la commune de Wittenheim (41/5.7.9/927C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

32° Projet de délibération n°988C Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable « Parc de l'Europe » à Illzach : convention de maîtrise d'œuvre (412/1.4/988C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Enfance

33° Projet de délibération n°1000C Établissements petite enfance : versement de subventions d'équipement 2023 (232/7.5.6/1000C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Citoyenneté

34° Projet de délibération n°1004C Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) 2022 - 2026 (06/5.7.9/1004C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Habitat-Logement

35° Projet de délibération n°993C Plan Initiative Copropriétés - quartier des Coteaux : avenant n°1 au plan de sauvegarde de la copropriété Peupliers Camus (535/1.4/993C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

36° Projet de délibération n°994C Plan Initiative Copropriétés - quartier des Coteaux : avenant n°1 au plan de sauvegarde de la copropriété Eugène Delacroix (535/1.4/994C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

37° Projet de délibération n°1003C Copropriétés Plein Ciel 1 et 2 : convention de financement relative à la participation de la ville de Mulhouse aux frais de la procédure de carence de ces copropriétés (535/1.4/1003C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

VŒU / MOTION

1° Vœu

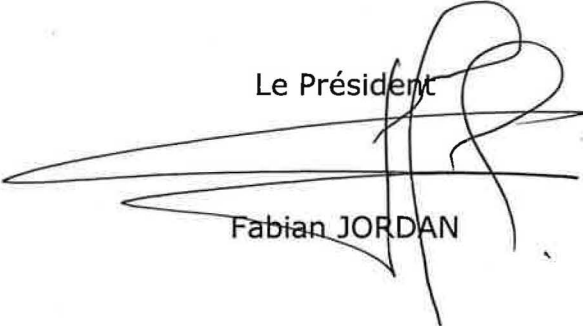
Vœu relatif à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Le vœu n'est pas mis au vote.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 21 h.

Le Président
Fabian JORDAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left, positioned over the printed name 'Fabian JORDAN'.

- **Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.mulhouse-alsace.fr.**
- **Un exemplaire papier des délibérations et du procès-verbal est également mis à la disposition du public au Secrétariat des assemblées de Mulhouse Alsace Agglomération, 2 rue Pierre et Marie Curie - Mulhouse, entrée A, 2^{ème} étage, bureau n° 231.**